

Accompagner le changement de mobilités vers l'autopartage en zones rurales

La Drôme et ses enjeux de mobilités

Le territoire drômois est un département principalement rural, peu dense, et marqué par des contraintes de reliefs, à l'exception de quelques zones urbanisées autour de Valence et Montélimar. Hors de ces pôles, on trouve des villes de taille modeste (- de 10 000 habitants, - de 5 000 hab). L'emploi est concentré dans la vallée du Rhône, et le tourisme est un secteur d'activité clé de la Drôme, pouvant avoir un impact important sur l'autopartage.

En termes de population, le territoire présente un **profil démographique vieillissant**, particulièrement dans les zones rurales, avec de **fortes inégalités de revenus et des zones de précarité sociale** (urbain et rural). Cependant, certaines zones sont plus engagées que la moyenne dans la **transition énergétique et écologique**. On relève des **phénomènes de gentrification** (autour de Valence, Crest et Dieulefit) et un **milieu associatif dynamique**, prêt à s'investir dans des projets d'autopartage (Vallée de la Drôme, Dieulefit, Nyonsais, Royans Vercors).

La dépendance à la voiture est forte, notamment dans les zones rurales, où **les infrastructures de transport collectif sont limitées en raison de la faible densité et des reliefs**. Le stationnement n'est que très rarement contraint. Une part non marginale des ménages n'a pas de véhicule, par choix ou par contrainte économique (Saillans, Diois, Baronnie).

En dehors de la vallée du Rhône, les offres alternatives à la voiture seront difficiles à accroître fortement (faibles densités de population, peu d'infrastructures ferroviaires, relief...).

Contexte de l'autopartage en Drôme

Dans un contexte de transition écologique et de recherche de solutions de mobilité adaptées aux territoires ruraux, l'association Dromolib a coordonné en 2024-2025 une étude¹ sur l'autopartage en Drôme rurale, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'ADEME. Cette étude dresse un état des lieux des dispositifs existants, analyse la perception des habitants et formule des recommandations pour développer des modèles d'autopartage adaptés aux réalités locales. Entre services institutionnels, initiatives citoyennes et enjeux de confiance, de localisation et de coopération, elle met en lumière les conditions nécessaires pour faire de l'autopartage une réponse concrète aux besoins de mobilité en milieu rural.

¹ <https://dromolib.fr/wp-content/uploads/2025/10/202507-Rapport-Etude-Autopartage-Drome.pdf>

Les offres d'autopartage existantes :

Il existe une offre d'autopartage en boucle avec opérateur, en agglomération, autour de Valence et de Romans-sur-Isère (Citiz Alpes-Loire, 19 voitures, en croissance), avec environ 10'000 habitants dans les communes desservies les moins peuplées.

Un service public d'autopartage en zone rurale, gérées conjointement par les Communautés de communes du Val de Drôme en Biovallée et du Crestois et du Pays de Saillans, existe depuis 2023 à Aouste-sur-Sye (2'500 hab.), à Eurre (1'300 hab.), à Loriol-sur-Drôme (6'500 hab.) et à Crest (9'000 hab.) depuis 2025, avec 5 voitures électriques opérées par Clem'.

Par ailleurs, plusieurs collectifs ont mis en place de l'autopartage entre particuliers sous différentes formes (Saillans, Crest, Die, Dieulefit, La Chapelle en Vercors, St Julien en Quint). Ces initiatives citoyennes en faveur de l'autopartage constituent une particularité drômoise. Elles prennent différentes formes : associations, collectifs sans structure juridique, habitats partagés, espaces de vie sociale, tiers-lieux et coopératives d'énergie partagée. Sans but lucratif, elles visent à réduire le coût de la voiture et à promouvoir la transition écologique, avec une dimension sociale et collaborative.

Perception de l'autopartage

1. **Les déterminants du passage à l'autopartage rural** relèvent de considérations professionnelles, écologiques, économiques et géographiques. Les freins sont liés à l'attachement à la voiture individuelle et sa flexibilité, tandis que les leviers supposent une bonne localisation (proche, centrale) et de la sensibilisation.
2. **Les initiatives citoyennes** sont souvent liées à une culture de l'organisation plus informelle et collective, et impliquent des publics plus sensibles à l'écomobilité. Elles offrent des solutions adaptées, et nécessitent un accompagnement pour optimiser l'organisation et toucher de nouveaux publics.
3. **Perception de l'autopartage** : l'autopartage est souvent confondu avec d'autres solutions comme le covoiturage. Les non-usagers expriment un besoin de flexibilité. Toutefois, l'autopartage est vu comme une solution économique et écologique, mais il nécessite un cadre de confiance.
4. Enfin, l'autopartage peut répondre aux enjeux **d'accessibilité à la mobilité en milieu rural** à condition de proposer une offre claire et un accompagnement par des structures de confiance.

Les modèles d'autopartage recommandés

Partagées avec les EPCI et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les orientations qui ressortent de cette étude sont les suivantes :

- On conseille aux collectivités de s'interroger d'abord finement sur leurs objectifs et priorités : Quelles sont les initiatives existantes ? Quelles sont les cibles visées ? A quels cas d'usage le service pourrait répondre ? Quels types de véhicules permettent d'y répondre ? Quels moyens humains et financiers sont susceptibles d'être mobilisés ?
- Là où c'est possible (densité, solutions alternatives à la voiture solo, gare...), on leur conseille de **privilégier un partenariat avec l'opérateur régional Citiz Auvergne-Rhône-Alpes** : moindre coût, optimisations possibles, potentiel d'usages plus élevé, service professionnel, implication réduite de la collectivité dans la gestion courante du service.
- Là où ce n'est pas possible, si la collectivité souhaite s'engager dans la **création d'un service public local d'autopartage**, elle aura la possibilité d'imaginer et de concevoir un service adapté à ses besoins, en s'appuyant sur des prestataires comme Clem' ou OpenFleet par

exemple. Dans ce cas, si c'est possible (convergence de vue, proximité...), on conseille aux collectivités de **se regrouper pour réduire les coûts et rendre le service plus lisible et plus facile à appréhender par la population.**

- On conseille aux collectivités de s'engager dans **la promotion, l'accompagnement et le soutien** (éventuellement financier) **de l'autopartage entre particuliers** :
 - o Dromolib travaille déjà en ce sens et expérimente de nouveaux modèles d'autopartage : au sein d'un tiers lieu à Crest ; animé par un espace de vie sociale à Luc-en Diois et au sein d'un habitat partagé à Saillans. Une plus grande implication des collectivités permettrait d'accroître l'offre et de lever certains freins (assurances, promotion, communication...).

Problématique identifiée pour le développement de l'autopartage en Drôme rurale

Complémentaire aux modes de déplacement actifs (marche, vélo) et aux transports en commun, l'autopartage est identifié comme une réponse pertinente aux enjeux de mobilité en Drôme pour offrir une solution de déplacements alternative et réduire le nombre de véhicules, en passant de propriété à l'usage de la voiture.

L'autopartage reste cependant peu connu du grand public et parfois confondu avec le covoiturage. Il est peu inscrit dans les documents de planification des collectivités. Les habitants, les élus et les techniciens connaissent encore peu les bénéfices, les modalités et la diversité des formes d'autopartage.

La diversité des expériences identifiées et à l'œuvre capte en premier lieu des pionniers convaincus des intérêts à partager un véhicule pour des raisons écologiques, économiques et sociales, et elles tendent progressivement à toucher un public plus large.

Son développement se heurte à un frein notable : **l'acculturation des acteurs et des décideurs locaux et la sensibilisation de la population.**

Le besoin de changer d'échelle sur la pratique de l'autopartage en milieu rural nécessite de construire une **stratégie de communication, de sensibilisation et d'animation** pour donner envie, expliquer et accompagner les publics dans leur changement de rapport à la voiture, en parallèle des opérations concrètes et du développement des solutions d'autopartage.

Objectif de l'appel

Dromolib recherche un ou plusieurs territoires partenaires en France ou en Europe pour **co-construire une stratégie d'acculturation à l'autopartage pour différents publics cibles** : habitants, élus, collectivités, entreprises, structures de l'économie sociale et solidaire.

Cette coopération vise à conjuguer expérimentations concrètes et capitalisation sur les connaissances acquises :

> D'une part, **tester des outils et mener des actions concrètes** d'animation, de communication et d'accompagnement au changement de mobilités pour amener les publics cibles vers l'autopartage.

Exemples d'actions :

- **Analyse des besoins et des freins** : approfondir les représentations et attentes locales vis-à-vis de l'autopartage.
- **Co-construction de messages clés** : élaborer un discours commun, positif et adapté aux différents publics (habitants, élus, entreprises, collectivités, structures de l'économie sociale et solidaire).
- **Identification des réseaux** (médias, relais pertinents) pour diffuser les messages et engager les différents publics.
- **Conception des supports mutualisés** : visuels, campagnes médias, animations et événements de sensibilisation, incluant les messages clés et permettant de lever les freins.
- **Mise en œuvre** : expérimentation de la stratégie, des différents outils et des différentes actions pédagogiques auprès des publics cibles et des communautés d'autopartage.
- **Bilan des actions menées**
- **Réalisation des livrables.**
- ...

> D'autre part, **améliorer nos connaissances** pour sensibiliser efficacement les publics en tirant des enseignements des actions testées, en capitalisant sur les messages et les expériences favorables, afin de constituer de nouvelles recommandations utiles à d'autres territoires ruraux.

Exemples de livrables, à partager sous licence libre (CC-BY-NC-SA)

- outils méthodologiques
- boîte à outils de communication et d'animation sur l'autopartage (messages clés, réseaux de diffusion et supports)
- autres moyens techniques et humains permettant de lever les freins,
- indicateurs et outils d'évaluation des actions, questionnaires,
- pistes de financements possibles.
- ...

Le programme d'actions et les livrables seront définis et précisés en lien avec le partenaire coopérateur.

Bénéfices attendus

- ✓ Développer une **culture commune de l'autopartage** auprès des habitants et des décideurs.
- ✓ Développer les solutions d'autopartage dans les zones rurales
- ✓ Réduire les coûts, en mutualisation des moyens de communication et connaissances, retours d'expériences.
- ✓ Valoriser l'image des territoires engagés dans la transition écologique et la mobilité durable.
- ✓ Accélérer l'adoption de services d'autopartage, notamment en milieu rural.

Partenaires recherchés

Nous recherchons un territoire à dominante rurale, confronté à des enjeux de mobilités similaires (forte dépendance à la voiture individuelle, intérêt pour l'intermodalité, enjeux de décarbonation, ...) et ayant déjà mis en place des solutions d'autopartage sur leur territoire, et en capacité de mettre en place une **synergie territoriale multi acteurs**.

Agences de mobilités, PETR, associations, collectivités partenaires sont les bienvenus.

Modalités de financement et de gouvernance

Financement :

- Chaque territoire mobilise des financements propres, pour rendre possible l'expérimentation sur son territoire et les échanges de la coopération
- Dromolib compte mobiliser des financements FEADER Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre de l'AAP Coopération du GAL Drôme entre Rhône et Montagnes et des cofinancements publics locaux et nationaux.

Gouvernance :

- Définition d'une gouvernance partagée au démarrage du projet : par exemple, comité technique avec les 2 porteurs du programme, des comités territoriaux et un comité de suivi commun (à préciser)

Durée : 18 mois à partir de juin 2026 jusqu'au 31/12/2027

Contact

Dromolib : Maryline Chasles maryline.chasles@dromolib.fr 07 66 71 76 35

Revue de presse : [L'autopartage en Drôme](#) (automne 2025)